

SERVICE SANITAIRE
O U V R I E R

SERSANO

CENTRALE GYMNIQUE
ET SPORTIVE OUVRIÈRE

C. G. S. O.

Considérations

S U R

L'EDUCATION
P H Y S I Q U E
ET LES SPORTS

LE CONTROLE
MÉDICO - SPORTIF

L'ŒUVRE DU
S E R S A N O

A lire en séance dans

tous nos groupes !

A80-10680

Bruxelles, le 10 février 1937.

CAMARADES,

Il y a quelques semaines, à l'occasion du Grand Cross-Country annuel du journal « Le Peuple », le Service Sanitaire Ouvrier (SERSANO) a donné à Bruxelles une éclatante démonstration de la parfaite organisation de ses services de contrôle médico-sportif.

En présence du citoyen Vandervelde, Ministre de la Santé Publique, ses médecins et auxiliaires ont procédé à l'examen anthropométrique et clinique des concurrents inscrits pour l'épreuve athlétique et fait apprécier par tous le progrès considérable, aux points de vue sportif et sanitaire, que représente l'application systématique et rationnelle de cette réforme.

Au moment où tous les gymnastes et sportifs ouvriers se préparent aux prochaines Olympiades d'Anvers, le Comité de la Centrale Gymnique et Sportive adresse un pressant appel aux dirigeants qui, jusqu'à présent, ont négligé d'affilier leur groupement à ces services de contrôle médical, pour qu'ils se mettent en règle au plus tôt.

Il faut qu'à l'occasion des Olympiades, les organisations ouvrières prouvent d'incontestable façon que, malgré les faibles ressources dont elles disposent, elles ont su, **LES PREMIERES EN CE PAYS**, orienter leur activité dans un sens scientifique et vraiment utile au bien-être de la jeunesse !

Il faut que, pour juin prochain, **TOUS** nos gymnastes, **TOUS** nos sportifs aient subi un contrôle complet de leurs aptitudes physiques !

Et ce sera là, pour le Sport Ouvrier Belge, la plus brillante et la plus méritoire des victoires !

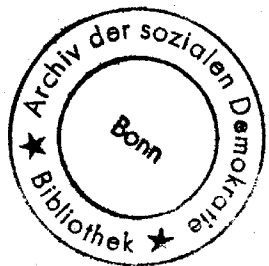
Nous espérons, camarades, qu'après avoir pris connaissance de la documentation ci-jointe et après l'avoir lue en séance, vous aurez à cœur d'unir, dans ce but, vos efforts aux nôtres, et, dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer nos salutations les plus fraternelles.

POUR LA C. G. S. O. :

Le Président,
J. NOBELS.

POUR LE SERSANO :

Le Président,
D^r MACHELART.



A80-10680

**Comment doivent être conçus « scientifique .
ment » l'Éducation physique et les Sports ?
Quel est le véritable rôle du contrôle médical ?**

Depuis sa création en 1932, le SERSANO mène par la parole et l'écrit la plus active campagne pour faire de l'éducation physique et des sports les puissants moyens d'émancipation et d'amélioration sanitaire qu'ils doivent être pour la jeunesse ouvrière. Son Comité Directeur croit utile de mettre aujourd'hui sous les yeux de tous les dirigeants sportifs ouvriers l'avis d'une des plus éminentes autorités scientifiques en la matière. Ils y trouveront, admirablement précisée et résumée, la thèse qu'il a lui-même toujours défendue.

*Extrait de la leçon inaugurale de M. le Prof. Govaerts
à la Chaire d'Éducation Physique de l'Université
de Bruxelles*

« ... Plus que jamais, les sports connaissent le succès des foules, la presse quotidienne se remplit davantage du récit des épreuves sportives et du portrait des détenteurs de records. On glorifie tout ce que la compétition met en valeur, on y trouve prétexte pour vanter les qualités physiques du vainqueur, que l'on assimile parfois aux gloires nationales.

» Le sport s'est mué en spectacle par le désir de quelques-uns sans cesse plus chauvins, plus badauds et en réalité bien peu sportifs. On assiste à des rencontres internationales sous prétexte de rapprocher les peuples, alors que souvent on les oppose. On pousse au paroxysme les passions nationales et l'on crée une mentalité qui n'a rien de commun avec l'esprit sportif. Dans certains pays, le sport s'est même transformé en institution d'Etat ca-moufflant souvent un instrument politique.

» Ainsi compris, le sport ne peut qu'entretenir l'em-pirisme, l'ignorance, conduire l'individu au surmenage, à l'affaiblissement physique et moral. Dans ces conditions, il ne peut prétendre ni à l'éducation des masses ni à l'amé-lioration de la race !

Le vrai sport est celui que l'on pratique pour se récréer, pour se distraire, pour profiter des avantages

physiologiques du mouvement, pour se tremper l'esprit dans la joie de vivre au grand air et se délasser des préoccupations quotidiennes. Le vrai sport est celui qui engendre, par la santé qu'il procure, la force, l'énergie et la puissance d'action !

Nous ne condamnons donc pas le sport pratiqué sainement, parce qu'il est un moyen éducatif puissant *quand il est le complément de la gymnastique* et des jeux. Nous ne condamnons même pas la compétition sportive quand celui qui la pratique *possède la santé et la résistance physique* et ne cherche la satisfaction d'aucun sentiment égoïste... »

Examinant ensuite le véritable rôle du contrôle médical, le Prof. Govaerts le définit comme suit :

« ... Les êtres humains ne sont pas tous semblables : ils naissent avec leurs potentialités héréditaires différentes, réagissent avec le dynamisme organique propre à chacun. *On ne peut appliquer à tous le même exercice.*

Il faudra donc, *dans chaque cas*, déterminer la « valeur physiologique », l'état de santé et l'aptitude de chacun en se basant sur un examen médical complet, afin d'en déduire les indications et contre-indications du mouvement.

» Il appartient ainsi au médecin d'*examiner* l'individu avant tout effort physique et de *renseigner* le moniteur sur l'état de santé du sujet. Pour ce qui concerne l'enfant, il convient de s'assurer si la croissance s'effectue normalement, si l'enfant possède le développement corporel correspondant à son âge physiologique, d'indiquer toutes les anomalies ou déformations susceptibles de l'améliorer par le mouvement ou une éducation motrice spéciale.

» Prenons un exemple concret : soit un groupe de jeunes gens de 16 ans. En les examinant, nous en rencontrons un certain nombre — *une faible proportion malheureusement* — qui sont bien portants. Nous les orientons vers la pratique d'une gymnastique adéquate, de jeux sportifs, c'est-à-dire d'exercices bien dosés en intensité et adaptés à leur âge. Il en est d'autres qui se présentent avec des scoliozes, des poitrines écrasées sous le poids de leurs épaules, des dos voûtés, etc. Il faudra d'abord rechercher les causes de ces déformations et s'assurer si le traitement est d'ordre chirurgical, médical ou orthopédique et n'orienter vers une gymnastique spéciale que les cas justiciables de pareil traitement. *Seul le médecin peut prendre cette décision.*

Il en sera de même chaque fois que les forces de l'individu auront été entamées par la maladie et qu'il faudra savoir jusqu'à quel point l'activité motrice pourra rendre la santé. En général, c'est le médecin qui indique l'intensité du mouvement convenant à l'individu, comme c'est au médecin que revient le droit d'indiquer au pharmacien la dose nécessaire au traitement du malade.

» L'intervention du médecin s'étend encore plus loin. Au cours des exercices, il faut s'assurer si le sujet ne présente ni signe de fatigue ni manifestation de surentraînement.

» C'est encore le médecin qui devra interpréter les modifications organiques résultant de la pratique du mouvement, s'assurer si les conseils donnés ont été bien suivis, et suggérer les modifications éventuelles à apporter dans la pratique du mouvement... »

Comment le SERSANO contribue-t-il à cette orientation « scientifique » du sport ouvrier ?

Le Service Sanitaire Ouvrier (SERSANO) a été créé fin 1932 en collaboration par notre dévoué Jules Devlieger et le Dr Machelart, dans le but de mettre à la disposition du P. O. B., et plus particulièrement de la jeunesse socialiste, un organisme d'éducation sanitaire (complément indispensable de l'éducation physique) de propagande hygiénique, d'assistance médico-sociale et de secourisme. Formé sous les auspices de la Fédération Sportive Socialiste de la Province de Liège, il constitue actuellement une section autonome (aux points de vue technique et financier) de la Centrale Gymnique et Sportive.

Grâce à l'adhésion de nombreux médecins socialistes ou sympathisants à son programme, il a pu constituer rapidement des sections dans la plupart des régions du pays.

Dans chacune de ces sections, il a organisé des cours d'éducation sanitaire et de secourisme, réussissant ainsi à former en trois ans *plus de 1.000 auxiliaires*. Ces auxiliaires, outre l'enseignement général, ont reçu les notions théoriques et pratiques qui les mettent à même d'assister

le médecin dans le contrôle médical du sport et de rendre plus facile l'accomplissement de sa tâche. Ils peuvent également organiser des services de secours à l'occasion des démonstrations gymniques ou compétitions sportives et donner les premiers soins de façon convenable en attendant l'intervention du médecin.

Enfin, ils peuvent et doivent être de véritables propagandistes de l'hygiène sociale dans la masse : étant continuellement en contact avec les jeunes travailleurs, leur devoir est de les éclairer, grâce aux connaissances qu'ils ont acquises, et de les entraîner vers une vie saine et disciplinée.

En trois années, le Sersano, outre la formation de ces auxiliaires, a :

créé une revue de propagande médico-sportive : *L'Action Nouvelle*, dont le tirage et la diffusion augmentent de mois en mois ;

organisé des centaines de conférences de propagande sanitaire, la plupart sur des sujets se rapportant à l'éducation physique rationnelle ;

distribué des dizaines de milliers de tracts de propagande hygiénique aux jeunes ouvrières et particulièrement aux sportifs ;

assuré les services de secours nécessaires lors des grandes démonstrations ou rassemblements de masses. Dans la province de Liège, un service de secours Sersano fonctionne à l'occasion de tous les matches de la F. S. S. ;

examiné plus de 4.000 gymnastes et sportifs ouvriers !

Le devoir de tous les groupes gymniques et sportifs du pays est de s'affilier au plus tôt au SERSANO !

En quoi consiste l'affiliation au SERSANO et quels avantages donne-t-elle aux groupes ?

Tout groupement gymnique et sportif ouvrier désirant soutenir l'action du Sersano et bénéficier de ses services doit s'y affilier par le versement d'une cotisation annuelle de 30 francs.

Dès le versement de cette cotisation, le Sersano prendra immédiatement toutes dispositions nécessaires pour assurer au plus tôt le contrôle médical de tous les membres actifs du groupe, à condition que ceux-ci se soient acquittés en même temps du « droit d'examen médical » réduit à 3 francs. Il est bien entendu que le Sersano prend à ses charges tous les frais quelconques résultant du contrôle médical (honoraires des médecins, matériel nécessaire, fourniture des carnets et fiches, etc.).

Le contrôle a lieu soit dans un centre de médecine préventive, soit dans un centre de contrôle médico-sportif, établi par le Sersano dans la région, soit au local même du groupe ; mais, dans ce cas, lorsque le déplacement du médecin est trop considérable, les frais supplémentaires qui en résultent sont supportés en parties égales par le groupe sportif et par le Sersano.

Mais, outre le contrôle médical, l'affiliation au Sersano donne aux groupes gymniques et sportifs les avantages suivants :

Abonnement gratuit à la revue médico-sportive *L'Action Nouvelle* ;

Organisation d'une conférence annuelle sur l'hygiène de l'éducation physique au sein du groupe ;

Service de secours par les équipes d'auxiliaires-secouristes du Sersano lors de déplacements, fêtes, démonstrations, matches, etc., moyennant simple demande et indemnité minime de déplacement aux auxiliaires ;

Contrôle régulier des boîtes de secours par auxiliaires du Sersano ;

Réapprovisionnement de ces boîtes à prix très réduits à l'Economat du Sersano.

Si l'on tient compte des multiples avantages qu'elle procure, le taux de l'affiliation d'un groupe gymnique ou sportif au Sersano apparaît extrêmement minime !

En quoi consiste le contrôle médico-sportif du SERSANO ?

Ce contrôle se compose de deux examens :

Un examen anthropométrique (mensurations) effectué par des auxiliaires du Sersano spécialement préparés à cette tâche. Les résultats en sont consignés sur une fiche spéciale restant par la suite la propriété du club.

Un examen médical complet effectué par un médecin contrôleur spécialisé du Sersano. Les résultats en sont consignés dans le carnet sanitaire de l'Etat, qui reste la propriété du membre. Toutefois, sur la fiche anthropométrique dont il a préalablement pris connaissance, le médecin-contrôleur inscrit une note d'appréciation générale et les conseils ou avis pour le moniteur.

Les avantages d'un tel système sont multiples :

1) Respect du secret professionnel médical, les affections du sujet n'étant connues que de lui seul, le moniteur pouvant cependant tirer profit des résultats du contrôle grâce à la note figurant sur la fiche.

2) Les médecins du Sersano ayant reçu toute documentation désirable et étant appelés à faire de nombreux contrôles sont forcément préparés à leur tâche.

3) Le contrôle est réalisé dans les conditions minimales de temps et de dépenses, grâce à la collaboration des auxiliaires.

Que doit donc faire un secrétaire de groupe gymnique ou sportif pour faire bénéficier celui-ci des services du SERSANO ?

1°) Verser au compte-chèques n° 3526.83 Sersano-Liège la cotisation de groupe de 30 francs, en mentionnant sur le talon du bulletin de versement : « Cotisation du groupe..... de pour contrôle 1937 ».

2°) Dresser la liste des membres actifs et l'envoyer au Secrétariat du Contrôle médico-sportif (Lalemand, rue

du Moulin, 6, St-Josse-Bruxelles. — Pour la province de Liège : C. Brülle, 29, rue Califice, Ougrée). Recueillir un « droit d'examen médical » de 3 frs par membre et verser l'ensemble de ces cotisations au compte-chèques n° 3526.83 en mentionnant sur le talon du bulletin : « Cotisations des membres de la section de..... pour le contrôle 1937 ».

Dès réception des versements et de la liste des membres, le Secrétariat fera parvenir les fiches et carnets individuels et prendra, avec le secrétaire du groupe, toutes dispositions pour l'organisation des examens (date, lieu, etc.).

Pour un sport ouvrier
meilleur et plus puissant !

Pour une jeunesse ouvrière
plus saine et plus forte !

Affiliez - vous au
SERSANO !